Michel
TERROT

Né le 18.12.1948
Marié, 3 enfants.
Avocat

Député sortant
Conseiller Général d'Oullins

Union du **R**assemblement et du **C**entre

RPR-UDF



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, en me plaçant très largement en tête de tous les candidats avec **45,46% des suffrages**, vous m'avez désigné comme le plus apte à vous représenter et à vous défendre au sein de la nouvelle Assemblée Nationale. Je vous en remercie très sincèrement.

Ce choix revêt à mes yeux une double signification.

D'abord, sur le plan national, comme une majorité de nos concitoyens, vous avez marqué clairement votre volonté de voir s'instaurer un certain équilibre dans notre Démocratie et d'éviter que la totalité du pouvoir ne soit concentrée entre les mains du seul Parti Socialiste.

Ensuite, à l'échelon de notre 12[e] Circonscription, vous avez renouvelé votre confiance à un député sortant afin qu'il continue, comme il le fait depuis deux ans, à vous apporter son concours sans sectarisme ni parti pris.

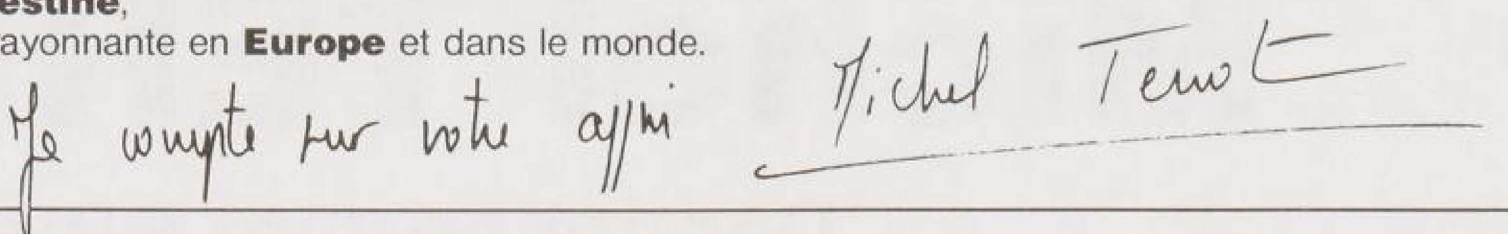
Il s'agit maintenant de confirmer et d'**amplifier** ce mouvement à l'occasion du second tour.

Votre choix de dimanche engage votre **avenir** et celui de vos **enfants**.

S'abstenir, c'est perdre son droit à la critique.

Voter à gauche, c'est se résigner à l'inévitable constitution d'une nouvelle coalition socialo-communiste.

C'est pourquoi j'appelle toutes celles et tous ceux qui sont attachés à l'idéal d'humanisme, de liberté, de justice et de progrès à se mobiliser et à me rejoindre pour que, ensemble, dans un esprit d'union, nous puissions mettre en œuvre les objectifs qui sont communs à une majorité d'entre nous :
– le **dynamisme** économique créateur d'**emplois**,
– la **solidarité** entre tous les français,
– la **formation** des hommes,
– l'épanouissement de la **famille**,
– la **sécurité** des personnes,
– la lutte contre l'**immigration clandestine**,
– l'amour et la **fierté d'une France** rayonnante en **Europe** et dans le monde.





Jean SALLES Suppléant

69 ans
Marié, 5 enfants
Agrégé ès Lettres Classiques
Inspecteur d'Académie Honoraire

Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon

Élections législatives du 12 juin 1988

Ils soutiennent Michel TERROT candidat d'union RPR-UDF

Georges PERRET
Maire et Conseiller Général de Tassin

Alain MÉRIEUX
Vice-Président du Conseil Régional

Xavier HAMELIN
Vice-Président du Conseil Régional
Conseiller Général de Sainte-Foy

Jean-Luc DA PASSANO
Conseiller Général du Canton d'Irigny

Maurice DUBERNARD
Maire de Charly

Jean LEBAYLE
Maire de la Mulatière

Jean-Charles MALLEN
Maire de Francheville

Alain IMBERT
Adjoint de Tassin-la-Demi-Lune

Jean-Paul DELORME
Adjoint de Sainte-Foy-lès-Lyon

Boubeker YESSAD
Conseiller municipal de Pierre-Bénite

Jean GIRMA
Élu d'Oullins / Vice-Président du PR Rhône

Jean Luc CHABBAT
Élu d'Oullins

Raymond CHARLIN
Élu d'Oullins

Gilles LAVACHE
Élu d'Oullins / Président de Dialogue Horizons

Bernard BRUNEAU
Adjoint de Francheville

Jean-Marc ROUMILHAC
Adjoint de Francheville / Responsable du CDS

Alain BERNARD
Responsable du Parti Radical

Christian BARTHÉLÉMY
Responsable du RPR

Vous avez un député
actif, présent, efficace et compétent.
Il mérite votre confiance.

Pas d'abstention !

Votez

Michel TERROT

Député sortant RPR
Conseiller Général d'Oullins
Candidat d'Union RPR-UDF

Suppléant Jean SALLES
Maire UDF de Sainte-Foy-lès-Lyon

Vu : le candidat.